

Rapport du président à l'assemblée de l'ACAL du 27 mars 2019

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'ouvre l'assemblée générale 2019 de notre association en souhaitant à tous la bienvenue et en vous remerciant de votre présence. Nous devons excuser plusieurs personnes dont je vous donne la liste :

- à fournir par Jacques

Cette année, notre comité a été un peu perturbé par l'absence de Sabrina malade pendant une assez longue période et qui s'est absentée ensuite pour un voyage en Australie de plusieurs semaines. Quelques points importants traités par elle, ont donc été maintenus en suspens pendant plusieurs mois. Notre comité n'a tenu, cette année, que 6 séances pour régler les affaires courantes.

Officialisation du réseau équestre dans les Bois de JUSSY

La procédure d'avalisation du réseau équestre dans les bois a redémarré dernièrement. Pour rappel, une grosse partie des parcelles de bois appartiennent à l'Etat, une plus petite aux communes de Jussy, Gy et Presinge, puis une minorité à des propriétaires privés, représentés par une association avec laquelle l'ACAL a déjà pris contact en 2018.

Les conventions de passage ont été établies en 3 exemplaires. Un pour l'ACAL, un pour la commune et un pour l'Etat. Elles ont été avalisées par l'Etat et les communes sous forme de projet.

Dernièrement, les originaux ont été signés par l'ACAL et envoyés aux communes concernées pour contre-signature. Ces documents une fois validés, seront transmis à M. Luc Delay (Etat-DGAN) chargé de les enregistrer et les remettre au responsable en charge des forêts.

M. Delay a également soumis les conventions à son assistante, Mme Balestra. Cette dernière nous a donné la liste des noms des différents propriétaires privés, afin que nous puissions également leur soumettre ce texte et obtenir leur aval quant au passage des cavaliers.

Création d'une piste galop dans les Bois de Jussy

La création de la piste de galop dans le haut des bois de Jussy a été retardée. Etant entendu que l'État nous fournira gratuitement les copeaux de bois et les troncs d'arbres pour les bordures, l'entretien de cette piste sera à notre charge. Nous attendrons l'enregistrement des conventions et les beaux jours pour l'installation.

Liste des membres et cotisations

Jeremy Holloway, que je remercie infiniment, a repris le contrôle des cotisations et a établi la liste exacte des impayés. Il a pu ainsi envoyer un rappel aux membres concernés et récupérer un grand nombre de cotisations en souffrance. De leur côté profitant de ce courrier, ces derniers ont pu mettre à jour leur situation.

Démissions de cavaliers ne montant plus, inscriptions de nouveaux membres et enfin radiation pour les personnes n'ayant pas payé les cotisations 2017 et 2018, Jeremy a pu, par ce biais, mettre à jour la liste. Actuellement, et après avoir radié 30 personnes, l'ACAL compte un total de 132 membres.

- 2 membres d'honneur, 114 membres actifs, 14 membres passifs et 1 junior

D'autre part, Fabienne a commencé sa tournée des manèges, afin de présenter notre association et les divers avantages, pour les cavaliers, d'en faire partie. Elle a d'ailleurs préparé une petite présentation qui sera faite à fin de cette séance.

Site internet

Notre Webmaster JérémY, s'est beaucoup investi pour améliorer et simplifier notre site Internet. Nous espérons que vous irez visiter ce nouveau site et que vous pourrez lui proposer des articles à insérer dans notre rubrique «Actualités».

Trésorerie

Sabrina allant passer la main pour la tenue des comptes, elle a clos 2018 et établi le bilan. La comptabilité sera désormais faite par Mme Maria Titonnel, comptable de la Sellerie Kuhnen, que nous remercions chaleureusement.

Nous avons fait élaguer les arbres et les bordures de la Piste du Chambet. La facture se montant à Chf 600.- a été payée et envoyée à la mairie de Gy pour le remboursement de leur participation de 50 %.

Comité

Je tiens à remercier les membres du comité, qui se sont beaucoup investis tout au long de l'année :

Catherine Pendville, Isabelle Léchaud, Fabienne Panelati, Jeremy Holloway, Sabrina Torjman et Alain Panelati.

Ayant de plus en plus de peine à lire et à écrire, je tiens à être remplacé rapidement. Fabienne Panelati s'est gentiment proposée pour reprendre la présidence en 2020, je passerai donc vice-président dès le 1er janvier. Je pourrai dorénavant déjà la seconder dans la tâche de président et l'informer au fur et à mesure.

Le comité se composera de la manière suivante :

Fabienne Panelati présidente,
Jacques Grange vice président,
Catherine Pendville secrétaire,

Isabelle Léchaud représentante de l'ACAL auprès des agriculteurs

Sabrina Torjman conseillère juridique et représentante de l'ACAL auprès de l'Etat

Jérémy Holloway Webmaster

Alain Panelati entretien du réseau des pistes ACAL

Je termine ici mon rapport en souhaitant longue vie à l'ACAL et vous souhaitant une bonne soirée.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Merci de votre attention.

Jacques Grange.